

DÉLIBÉRATION n° DCM-2026-04

Subvention pour PARIS-ALSACE 2026

Date de la séance : 09 février 2026
 Date de convocation : 03 février 2026
 Nombre de conseillers en exercice : 24
 Membres présents : 19
 Nombre de votants : 19

Adopté à
l'unanimité,

Le neuf février deux mille vingt-six à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni sous la présidence de Mme Isabelle VAUQUELIN, Maire, à la salle du conseil municipal.

Présents : Mme Isabelle VAUQUELIN Maire ; M. Arnaud CHEUX, Mme Marie-Noëlle CHEVALIER, M. Francis BRONNAZ, Mme Isabelle AMEYE, M. Edouard DETAILLE, Mme Anita LE MERRER maire adjoints ; M. Didier ONFRAY, M. Jean LEFEBVRE, Mme Evelyne DUPONT, Mme Claire LAPOIRIE, Mme Isabel COUDRAY, M. Philippe DELAUNAY, M. Stéphane CHERRIER, M. Gilles BARBIER, Mme Natacha BRUNET, Mme Caroline CHOPIN, M. Loïc CABOT, M. Jean-Baptiste MARCHAND,

Absentes excusées : Mme Hélène LEROY, Mme Stéphanie CHEUX,

Absents : M. Francis DAVOUST, M. Alain LEROY, Mme Katiana LEVAVASSEUR,

Secrétaire de séance : Mmes Caroline CHOPIN, Isabel COUDRAY.

Pour la troisième année consécutive, le Neubourg Athlétic Club, dans le cadre de la participation de deux adhérents à l'épreuve de marche internationale Paris Alsace Crédit Mutuel, sollicite la commune pour l'édition 2026, qui se déroulera du 1er au 6 juin. Le budget s'élève à 4 800 €.

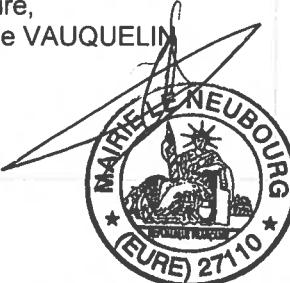
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- ✓ De verser la somme de 400 € au Neubourg Athlétic Club pour soutenir ces sportifs de haut niveau.
- ✓ D'inscrire les crédits au compte 6574.

Fait à LE NEUBOURG, le 9 février 2026.

La présente délibération sera inscrite au registre des délibérations de la commune et transmise au représentant de l'Etat
 La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif sis 53 avenue Gustave FLAUBERT 76000 ROUEN, dans un délai de deux mois à compter de sa publication sur le site de la commune www.leneubourg.fr
 Le tribunal administratif peut être saisi par l'application Télerecours citoyens, accessible par le site www.telerecours.fr

Le Maire,
Isabelle VAUQUELIN



La secrétaire,
Caroline CHOPIN